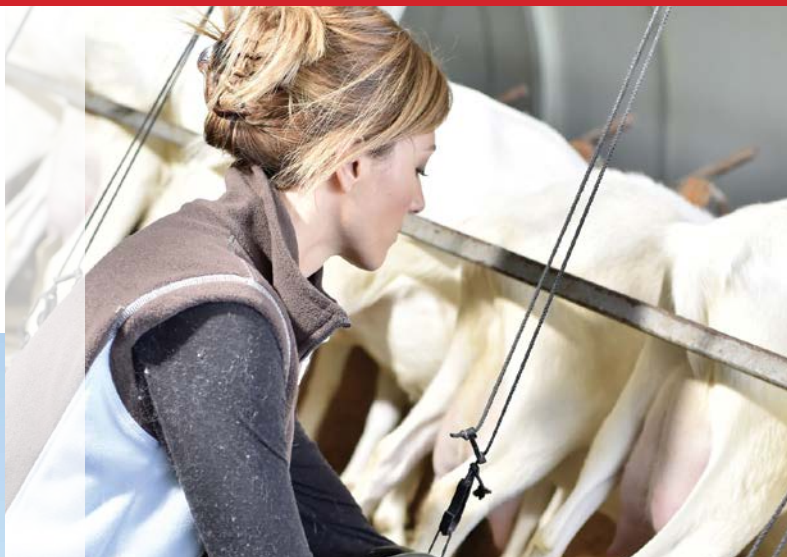


# S'INSTALLER EN AGRICULTURE MÊME AVEC UN PROJET INNOVANT !

les  
**Défis  
RuRaux**



## POURQUOI ME FAIRE ACCOMPAGNER ?

- Gagner en sérénité, par un appui bienveillant
- Trouver facilement les interlocuteurs pertinents
- Bénéficier du soutien d'un réseau expérimenté
- Aborder sans crainte les démarches administratives
- Bénéficier d'une méthodologie de montage de projet rassurante et efficace
- S'appuyer sur les compétences techniques de l'accompagnateur
- Etudier la viabilité de mon projet

**Un projet, une idée :  
faites-vous accompagner !**

# Nos dispositifs d'accompagnement à l'installation

## UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Chaque porteur de projet a des besoins différents, qui sont fonction du projet, des compétences mobilisables, mais aussi du vécu et des envies.

Notre accompagnement est donc personnalisé. L'accompagnateur et le porteur de projet forment un binôme pour travailler ensemble sur divers aspects et étapes du projet :

- Aide à la formalisation du projet pour mieux le définir : quels objectifs, quelles contraintes, quelles échéances, quels moyens matériels, financiers et humains...
- Conseils techniques, administratifs et juridiques, fiscaux et sociaux
- Analyse des besoins en investissements : montants, financements...
- Réalisation d'une étude économique prévisionnelle : évaluation de la rentabilité du projet
- Montage de dossier(s) de demande d'aide financière, sous réserve des critères d'éligibilité
- Suivi post-installation

Les rendez-vous sont pris au fur et à mesure, en fonction des besoins et de l'avancée du projet.



## DES CONSEILLERS QUALIFIÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Cela fait plus de 15 ans que l'association accompagne les candidats à l'installation sur des projets divers, souvent innovants : vente directe, accueil à la ferme, maraîchage, agriculture biologique, sur des petites surfaces, plantes aromatiques et médicinales, élevages caprins, ovins, équins, volailles, etc.

**Nos deux conseillers peuvent accompagner les porteurs de projet dans le montage de leur dossier d'aide régionale *Impulsion Installation*. Ils apportent un regard extérieur, indispensable à la construction de tout projet.**

**1<sup>ER</sup> RDV GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT !**



## DES TEMPS D'ÉCHANGE COLLECTIFS POUR CONSTITUER SON PROJET

### FORMATIONS, VOYAGES...

Les Défis Ruraux organisent des formations collectives en présence d'un intervenant spécialisé : statuts juridiques, communication, travail en collectif, commercialisation, évaluation des risques, etc. Des voyages d'étude peuvent être également organisés. Enfin, une formation plus complète d'une dizaine de jours, « *De l'idée au projet* » est proposée aux personnes souhaitant formaliser un projet encore en maturation.

### CAFÉS INSTALLATION

Des rendez-vous réguliers entre porteurs de projets et agriculteurs déjà installés pour débattre en toute convivialité de sujets agricoles divers : accès au foncier, diversification, projets collectifs, articulation privé/professionnel, labels de qualité, place des femmes agricultrices, etc.

### CAFÉS TRANSMISSION

Des rencontres entre agriculteurs cédants et porteurs de projets pour trouver une exploitation à reprendre et/ou échanger sur l'expérience de chacun.

### STAGE 21H

3 jours pour permettre aux porteurs de projet de s'installer en toute sérénité. **Formation obligatoire** dans le cadre du dispositif régional Impulsion Installation et de la Dotation Jeune Agriculteur (**DJA**).



### UN SOUTIEN TECHNIQUE

En prévision de votre installation et tout au long de votre carrière d'agriculteur, nous vous proposons un appui individuel et/ou collectif en techniques agricoles (maraîchage, santé animale, systèmes herbagers, cultures économes...)

### UN CADRE SÉCURISÉ POUR SE TESTER

#### LES CONTRATS DE PARRAINAGE

Les Défis Ruraux accompagnent, en Seine-Maritime et dans l'Eure, les contrats de parrainage mis en place par la Région Normandie : ils permettent à un candidat à l'installation de découvrir son futur outil de production grâce à un parrainage avec l'agriculteur-cédant.

#### LE TEST AGRICOLE

Les Défis Ruraux accompagnent les porteurs de projets qui souhaiteraient tester de façon autonome leur activité dans un cadre juridique et économique sécurisant, avant de prendre la décision de s'installer définitivement.



# LES GRANDES ÉTAPES DE L'INSTALLATION

Chaque projet avance à son propre rythme. Que vous soyez à l'ébauche du projet ou à la réalisation : nous pouvons vous aider !

## L'idée

- Se connaître soi-même
- S'informer
- Prendre des contacts

## Conception / maturation

- Se former, se tester
- Formuler le projet
- Réfléchir aux différents partenariats
- Penser le projet dans son contexte territorial

## L'étude du projet

- Rechercher du foncier
- Etudier le marché
- Etudier l'adéquation projet/territoire
- Définir ses statuts : juridique, fiscal et social
- Rechercher des financements
- Etablir un rétroplanning

## La réalisation

- Gérer les formalités administratives
- Communiquer sur l'activité
- Préparer la gestion
- Lancer la production, le service

## Le suivi

- Vérifier les hypothèses technico-économiques
- Suivre la gestion
- Echanger avec d'autres professionnels
- Adapter son produit, le faire évoluer

## Les engagements de l'accompagnateur

- Respecter la confidentialité des informations apportées par le porteur de projet.
- Accompagner avec neutralité, sans a priori sur le porteur de projet ou le projet.
- Laisser le porteur de projet développer son autonomie.
- Connaître ses limites et mobiliser les compétences plus spécifiques d'autres accompagnateurs et relais locaux, si nécessaire.

## Les engagements du porteur de projet

- Suivre au plus près le plan d'actions défini en partenariat avec l'accompagnateur.
- S'engager, au regard des objectifs de l'association, à étudier la durabilité de son projet agricole.
- Dans le cadre d'un montage de dossiers de demande d'aide financière, fournir à l'accompagnateur les informations et les documents nécessaires à l'instruction dans les meilleurs délais.



Réseau des CIVAM normands

**LES DÉFIS RURAUX**

02.32.70.43.57

[www.defis-ruraux.fr](http://www.defis-ruraux.fr)

[installation@defis-ruraux.fr](mailto:installation@defis-ruraux.fr)

